

La réglementation et les obligations de l'Agent immobilier : Loi Alur **Référence IMMO03**

Le métier d'agent immobilier est très réglementé. D'années en années, les obligations de formation augmentent et il est nécessaire de réaliser 42 heures de formation sur 3 ans afin de renouveler sa carte professionnelle en immobilier.

Cette formation continue est obligatoire dans le cadre de votre activité professionnelle immobilière : agent immobilier, mandataire immobilier, salariés d'agences immobilières ...

Objectifs :

- Connaître la réglementation immobilière et les directives de la **loi ALUR**
- Respecter son code de déontologie et prendre conscience de ses responsabilités
- Savoir mettre en place des procédures internes.

Public

Cette formation s'adresse aux collaborateurs qui concourent à l'établissement d'un crédit immobilier, qu'il soit destiné à l'achat de la résidence principale ou secondaire ou dans le cadre d'un investissement locatif.

Pré-requis

Être un professionnel de l'immobilier

Programme

LA REGLEMENTATION IMMOBILIERE :

- Les grandes décisions encadrant la profession : loi ALUR, la loi anti discrimination
- Les obligations de formation
- Les devoirs vis à vis de l'agent commercial indépendant

LE CODE DE DEONTOLOGIE :

- Les articles du code engageant la responsabilité de l'agent immobilier
- Le respect de l'éthique

INTEGRER DES PROCESSUS INTERNES A SA PRATIQUE DE TRAVAIL :

- Le processus TRACFIN
- La gestion du dossier de vente
- Le mandat de vente : documents au mandat, registre
- L'affichage obligatoire
- La rédaction et la publication des annonces : droits et obligations

Organisation et moyens pédagogiques

- Quizz, tests, méthode participative permettant de mettre en jeux des situations rencontrées par les participants
- Formation conduite en salle pour une durée de 2 jours soit 14 heures
- La formation se déroule dans vos locaux

Moyens techniques

Utilisation de Vidéo Projecteur Test Quizz et vidéo.

Moyens d'encadrement

Formateur spécialiste de l'immobilier.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Identification des attendus et des compétences à développer en début de formation
- Grilles d'évaluation complétées en début et fin de formation permettant de mesurer les écarts et progrès

Documents remis à la fin du stage

- Support numérique pour les fondamentaux
- Fiche de synthèse et plan élaborés en fin de formation
- Certification de réalisation

Durée : 2 jours soit 14H

Tarif Inter : 590,00€ HT par jour soit 1 180,00€ HT*

Tarif Intra : 1 400,00€ HT par jour soit 2800,00€ HT

- Pauses Café et repas inclus dans nos inter-entreprises.